

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENTE

Paris, le 20 MAI 2008

Le directeur adjoint du cabinet

FG/SM

003327

Madame,

Le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Bernard ACCOYER, a pris connaissance avec une attention toute particulière de votre courrier du 28 mars 2008 et de votre ouvrage, « Lettres à ma fille prisonnière d'une secte », qui l'accompagnait.

Particulièrement sensible à votre situation, il m'a chargé de vous remercier de cet envoi et de vous assurer de sa totale détermination pour poursuivre la lutte contre les mouvements à caractère sectaire. Croyez bien en la mobilisation constante de l'Assemblée nationale – via des groupes d'étude, des commissions d'enquête parlementaires, le vote de textes tels que la loi du 12 juin 2001 tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales – sur ce sujet.

Je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes respectueux hommages.


Philippe ALBIEZ